

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTE-ISLE**

Délibération N° 2026/14

Membres en exercice : 11
Membres présents : 11
Membres votants : 11
Date de la convocation : 31 mars 2026



L'an deux mille vingt-six, le quatre avril, le Conseil Municipal de HAUTE-ISLE dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean-Yves BOUQUEREL

Présents : Mme BARON Sylvie, M. BOUQUEREL Jean-Yves, M. Laurent CAMUS, Mme DESSOUDE Marie, Mme FORGE Sylviane, Mme GÉNIN-JEANCOLAS Christine, M. GUILLOTEAU Mathieu, M. RAIMOND Guillaume, Mme RENAULT Adèle, M. SOUCHU Patrick, M. VIDOINE Damien.

Absent excusé :

Absent :

Monsieur Guillaume RAIMOND est désigné secrétaire de séance.

Objet : DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DU VAL D'OISE

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu les élections municipales du 15 mars 2026 ;
Vu l'Arrêté préfectoral n°2337 du 18 novembre 1994 créant le Syndicat Départemental d'Électricité du Val d'Oise ;
Vu l'Arrêté préfectoral portant changement de nom et modifications statutaires du Syndicat Mixte Départemental d'Électricité, Gaz et Télécommunication du Val d'Oise (SMDEGTVO) ;
Vu les statuts du Syndicat Départemental des Énergies du Val d'Oise (SDEVO) ;
Vu les articles L.5711-1 du CGTC et L.5211-7 du CGTC des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune de Haute-Isle.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Premier tour de scrutin

Candidature

Délégué Titulaire : M. Patrick SOUCHU

Délégué Suppléant : Mme Christine GENIN-JEANCOLAS

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : Onze (11)

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : Onze (11)

Majorité absolue 6 :

Ont obtenu :

– M. Patrick SOUCHU : Onze (11) voix

– Mme Christine GENIN-JEANCOLAS : Onze (11) voix

- M. Patrick SOUCHU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

- Mme Christine GENIN-JEANCOLAS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé déléguée suppléante.

Le Conseil Municipal, ayant délibéré à l'unanimité

DESIGNE :

Le délégué titulaire est : M. Patrick SOUCHU

Le délégué suppléant est : Mme Christine GENIN-JEANCOLAS

Et transmet cette délibération au président du Syndicat Départemental des Énergies du Val d'Oise
Fait et délibéré à Haute-Isle
le 04/04/2026

Le Maire, Jean-Yves BOUQUEREL



Le secrétaire de séance,
M Guillaume RAIMOND

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to M. Guillaume RAIMOND, the secretary of the meeting.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Pontoise le et de sa publication légale le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>. Les voies et délais de recours pourraient être complétées par le recours administratif (voir modèle arrêté)